



EXTRAIT du PROCES - VERBAL de la Réunion
de Membres de la "PATRIOTE VENDOMOISE"
le 28 Février 1946

Après échange de vues entre Monsieur le Président
et les Membres présents, le Bureau de la "PATRIOTE VEN-
DOMOISE", à l'unanimité, décide :

Dans un esprit d'union et de concorde sportives
qui a toujours présidé aux décisions prises par la é "PATRIO-
TE VENDOMOISE" :

1° - De s'amputer et d'abandonner au profit d'une
nouvelle société en formation, les Sections Sportives de la
"PATRIOTE", à l'exception de sa Section de Gymnastique et
des Sports qui s'y rapportent, tels que l'Education Physique.

Il est toutefois bien entendu que la Société du
"PATRONAGE LAIQUE VENDOMOIS" se désaisira, de son côté, de
toute activité sportive, à l'exception des Oeuvres Scolaires.

2° - La "PATRIOTE VENDOMOISE" décide de faire don
à la Nouvelle Société, d'une somme de QUINZE MILLE FRANCS
(15.000 Frs), ceci dans un esprit de complète solidarité
pour aider et faciliter le démarrage de ladite Société.

CERTIFIE CONFORME :

Le Président: F. LAUNAY

Le Secrétaire: CHEVRON

Le Trésorier : LEROUX